

Brevet Professionnel agricole

## BP RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

MARAÎCHAGE, ARBORICULTURE

RNCP 38093 (18/03/2017) - Diplôme national de niveau 3 du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

MAJ 03 2024

Orientation Agriculture Biologique



### Public ciblé

- Jeunes - de 26 ans
- Demandeurs d'emploi
- Adultes en reconversion
- Salariés

### Prérequis

- Travailler en plein air, en équipe
- Ne pas avoir de contre-indication médicale (certificat médical à fournir)
- Lire et comprendre les consignes écrites ou exprimées en français
- Justifier :
  - diplôme / titre de niveau 3
  - **ou** 1 an d'activité en lien avec le métier
  - **ou** 3 ans d'activité dans une autre filière.

### Modalités d'inscription

- Pré-inscription en ligne sur  
▶ [www.campusvertdazur.fr](http://www.campusvertdazur.fr)
- Validation obligatoire du choix de formation :
  - Pour les demandeurs d'emploi, par un conseiller (France Travail, Mission locale, Cap Emploi, P.L.I.E...)
  - Pour les salariés, par l'organisme financeur (demande au plus tard 3 mois avant l'entrée en formation).

### Modalités d'entrée en formation :

- (sous réserve des places disponibles)  
Étude du dossier lors d'une commission de validation (dans le mois précédant la formation) suite à **2 étapes obligatoires** :
- Réunion d'information collective
  - Entretien de motivation.

### Tarif

- 13 406,40€ (parcours complet).

### Financement :

- Région SUD
- Opérateur de Compétences (OPCO), Entreprise
- Projet de transition professionnelle
- Financement individuel

### Rémunération

- Maintien des ARE France Travail pendant la formation
- Rémunération Région Sud selon conditions
- Maintien du salaire selon les employeurs

### Matériel pédagogique

- À votre charge :
  - pantalon de travail, chaussures de sécurité, gants et matériel d'écriture.

**L'obtention de ce diplôme permet de concrétiser un projet professionnel d'installation en qualité de chef d'exploitation agricole ou de devenir salarié d'une exploitation agricole.**

## L'OBJECTIF

Le **BP « Responsable d'Entreprise Agricole »** est une formation professionnelle permettant l'acquisition de savoirs et savoir-faire, techniques et économiques, pour une prise de responsabilité au sein d'une exploitation agricole (chef d'exploitation ou salarié) s'inscrivant dans un contexte viable et durable.

Les titulaires de ce diplôme pourront devenir agriculteur et dès lors prétendre à une partie de la capacité professionnelle en demandant, aux organismes compétents, les aides à l'installation (Dotation Jeune Agriculteur (DJA), autres aides directes ou indirectes...).

Gestionnaire d'entreprise et manager lorsqu'il emploie de la main d'œuvre salariée, un responsable d'entreprise agricole est polyvalent et multi compétent et doit anticiper et s'adapter dans un contexte en rapide évolution.

En effet, son rôle consiste aussi bien à :

- ▶ Piloter le système de production et en maîtriser les techniques (Agroéquipements, outils d'aide à la décision(DAO), techniques de l'information et la communication)
- ▶ Maîtriser les procédés de transformation
- ▶ Commercialiser les produits et services agricoles
- ▶ Assurer le développement de son entreprise sur son territoire
- ▶ Préserver et améliorer les sols de la biodiversité

Très autonome, il travaille seul et en réseau. Il dispose d'une forte capacité d'initiative. Il a le sens des responsabilités et la capacité à se remettre en cause. Il doit savoir écouter et dialoguer, et savoir s'entourer d'experts pour le conseiller dans ses décisions et l'accompagner dans ses projets.

Ce parcours sera dispensé à Antibes en intégralité.

## POURQUOI LA FORMATION CONTINUE ?

- ▶ Parcours alliant stage en entreprise ou collectivité et temps en centre de formation
- ▶ Apprentissage des savoirs, savoir-faire et savoir-être du métier
- ▶ Pédagogie active : visites de sites, de structures, de fournisseurs, organisation et réalisation de projets (de la commande à la mise en œuvre),rencontres, confrontations, étude de cas, travaux de groupes, ...
- ▶ Individualisation dans la conception et l'élaboration des enseignements
- ▶ Accompagnement individualisé
- ▶ Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation de handicap
- ▶ Un tremplin vers l'insertion professionnelle

**L'ensemble de ces facteurs contribuent à rendre chaque apprenant, en formation continue, véritablement acteur dans la construction et la réalisation de son projet de vie.**

## VOIES D'ACCÈS À LA CERTIFICATION

Contrat d'apprentissage, Parcours de formation continue, Contrat de professionnalisation, Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

## LE CONTENU DE LA FORMATION *(Consultez le référentiel du diplôme sur [www.chlorofil.fr](http://www.chlorofil.fr))*

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances théoriques, techniques, professionnelles et pratiques.

Le parcours est prévu en modulaire pour élargir le portefeuille de compétences.

### Modules :

- Se situer en tant que professionnel (Culture professionnelle en lien avec le vivant / Connaissance des différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation)
- Pilotage du système de production (Régulation de l'activité- stratégie, opportunités, événements / Gestion du travail)
- Conduite du processus de production (Activités liées aux productions/ Opérations liées à la conduite des productions)
- Gestion de l'entreprise (Diagnostic sur les résultats de l'entreprise / Choix fiscaux et juridiques)
- Valorisation des produits ou services de l'entreprise (Commercialisation / Négociation)
- Spécialisations (Semences / Plantes à parfum, aromatiques et médicinales / Agriculture urbaine / Transformation)
- Techniques de recherche d'emploi, transition numérique, valeurs de la République

Le BP Responsable d'Entreprise Agricole est un **Diplôme en Unités Capitalisables (UC)**. Les candidat(e)s ont la possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

→ **Dispositif d'évaluation** : évaluation en situations professionnelles tout au long de la formation.

**Stages en entreprise et/ou exploitation** : 10 semaines

## LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en présentiel (ou distanciel selon conditions), travaux pratiques sur le site de formation et en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, stages en entreprise, rencontres partenariales, participations à des manifestations de territoire.

Les locaux sont adaptés à l'accueil de public en situation de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés vous seront proposés si besoin (prendre contact avec la référente handicap du centre).

Venez découvrir nos supports pédagogique sur notre site internet



[www.campusverdazur.fr](http://www.campusverdazur.fr)



Site et formations accessibles aux personnes en situation de handicap

## L'ALTERNANCE

La formation comprend **1008 h** de formation en centre et **343 h** de stages professionnels en exploitation agricole.

La durée en centre peut varier et le parcours peut-être adapté selon besoins, les acquis académiques (VAA) et de l'expérience (VAE).

Le programme de formation est établi avant l'entrée en formation.

**Calendrier** : De septembre 2023 à Juillet 2024

## LES DÉBOUCHÉS

Exemples de poursuites de formation possibles :

- CS Conduite de la production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales
- Formations professionnalisantes, Formations professionnelles courtes 100% Nature.

**Secteur d'activité** : Exploitations agricoles.

**Catégorie d'emploi** : Agriculteur, gérant d'exploitation, producteur, chef de culture ou de production agricole, cultivateur, régisseur d'exploitation.

Taux réussite  
examen\*

85%

Taux de satisfaction  
Moyen\*

84%

\*session 2022-2023

### Contactez-nous !

**CAMPUS VERT D'AZUR**  
Service Formation Continue  
88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES  
Tél : 04 92 91 02 33  
E-mail : [cfppa.antibes@educagri.fr](mailto:cfppa.antibes@educagri.fr)  
Site web : [www.campusverdazur.fr](http://www.campusverdazur.fr)

